

parmi les volontaires compliquerait les difficultés de la Compagnie. L'avertissement était donné.

Et puis quoi? Le gouvernement a fait la sourde oreille aux critiques de M. Shaw. Après avoir politisé la Compagnie des jeunes Canadiens pour en tirer quelque avantage politique, le gouvernement a nommé au conseil MM. Phillips, Lalonde et Reid, qui ont démissionné plus tôt, et les deux autres, pour exercer une certaine surveillance, si j'ai bien compris, et faire rapport au premier ministre qui était alors responsable au cabinet. S'ils n'ont pas rendu compte de leur activité, ils ont certainement manqué à leur devoir, mais je les sais compétents et, à mon avis, ils ont dû faire rapport au gouvernement. J'affirme que, si la Compagnie a fait des erreurs et a été, dans une large mesure, inefficace, c'est le gouvernement qui doit porter la plus grande part de la responsabilité, car il aurait pu et aurait dû prendre des mesures pour changer la situation.

Comme je l'ai déjà dit, les membres de notre parti était en faveur de la création de la Compagnie des jeunes Canadiens. Nous sommes encore partisans du principe initial. On a formulé à cet égard de nombreuses critiques. Nous avons entendu celles du président du conseil exécutif de la ville de Montréal, M. Saulnier, qui s'est plaint notamment, que la compagnie aidait des groupes organisés dans certains quartiers de Montréal où on fait de la rénovation urbaine à combattre l'administration, ce qui naturellement ne lui plaisait pas. Je crois que l'objectif était valable. Je l'ai dit devant le comité et je le répète ici, cela devrait se faire dans toutes les villes, y compris une ville comme Toronto qui a aussi des programmes de rénovation urbaine et où certains estiment avoir besoin qu'on parle pour eux et qu'on les aide à s'organiser. Bien que le maire de Toronto soit membre du Nouveau parti démocratique, j'estime que c'est une chose nécessaire et je lutterai pour qu'ils l'obtiennent.

Le gouvernement mérite certes notre blâme. Toutes les accusations entendues par le comité étaient anciennes. Il n'y avait rien de vraiment neuf, sauf l'accusation portée par M. Saulnier, selon laquelle à Montréal, certains volontaires se livraient à des activités qui, si elles n'étaient pas subversives, n'en étaient pas éloignées. Les autres plaintes sont des critiques telle que celles qu'ont formulées M. Shaw et d'autres aussi publiquement presque dès le début. Le gouvernement aurait dû agir.

J'approuve les principes dont s'inspirait la Compagnie au départ. J'approuve l'idée de

volontaires indépendants du Parlement et du gouvernement qui peuvent faire un travail valable en aidant à la création d'organismes d'action sociale ou, comme on les appelle au Québec, d'animation sociale, pour permettre aux gens d'exprimer leurs difficultés au gouvernement et aux autres organismes. Je suis pleinement d'accord, monsieur l'Orateur.

Ce à quoi je m'oppose au sujet de la Compagnie, c'est à des problèmes comme ceux qui se sont posés, et que M. Phillips, M. Lalonde et M. Reid auraient pu éviter s'ils avaient appuyé les membres du conseil provisoire comme M. Shaw. Le principe a évolué au cours des années. Il n'impliquait pas uniquement que la Compagnie était indépendante de la politique du gouvernement et du ministre, mais encore que les volontaires étaient eux-mêmes indépendants du conseil et du directeur. Les volontaires n'avaient de compte à rendre à personne. Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails, mais le ministre est au courant des démissions survenues durant le dernier week-end, au sein du conseil, parce que deux volontaires s'occupant de deux projets à Toronto ont jugé que le conseil n'avait pas le droit de faire évaluer leurs projets, même si l'évaluateur était lui-même un volontaire.

● (4.50 p.m.)

Je dis que, dans ces conditions, avec une pareille organisation qui fait songer à Alice au Pays des Merveilles, il n'est pas surprenant que des critiques se soient élevées à l'encontre de la Compagnie, et du fait que celle-ci a tous les ans ou presque à sa tête un nouveau directeur. A vrai dire, je suis surpris que la Compagnie ait si bien fonctionné. Je tiens à noter qu'à mon sens, s'il y a eu bien des choses qui ne tournaient pas rond dans la Compagnie, celle-ci n'en a pas moins un certain nombre de réalisations à son actif. Je n'en citerai que quelques-unes. Il y a eu à Montréal un projet ACEF qui existe toujours. Depuis deux ans environ, un grand nombre de volontaires se sont penchés là-bas, aux côtés de familles n'ayant qu'un faible revenu, sur des problèmes budgétaires et financiers. Ce projet avait été mis en chantier par d'anciens collaborateurs du ministre au sein de la CSN à Montréal et il s'est révélé très utile.

A Calgary, on a lancé le projet NOW qui a été amorcé par un volontaire. Il a réuni les citoyens et mis au point un plan de réaménagement de la région dont est née une organisation couvrant toute la ville, et s'intéressant au bien-être, à l'instruction et au logement